



**Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la
biodiversité et les services
écosystémiques**

Distr. : générale
21 octobre 2014

Français
Original : anglais

**Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité et les
services écosystémiques**
Troisième session
Bonn (Allemagne), 12–17 janvier 2015
Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire*

**Programme de travail initial de la Plateforme :
documents de cadrage des évaluations régionales
sur la dégradation et la restauration des terres et
la conceptualisation de valeurs**

**Cadrage de l'évaluation méthodologique sur les diverses
conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses
bienfaits, y compris la biodiversité et les fonctions et services
écosystémiques [(produit 3 d)]**

Note du secrétariat

I. Introduction

1. À la deuxième session de la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, tenue à Antalya (Turquie), du 9 au 14 décembre 2013, les États membres ont approuvé la réalisation d'un cadrage de l'évaluation méthodologique de la conceptualisation des valeurs de la biodiversité et des bienfaits de la nature pour les êtres humains et l'élaboration d'un guide préliminaire, pour examen par la Plénière à sa troisième session. Pour faire suite à cette demande, le Groupe d'experts multidisciplinaire et le Bureau ont choisi des experts parmi une liste d'experts désignés par les gouvernements et les parties prenantes. Deux ateliers d'experts ont été tenus, le premier à Siegburg (Allemagne) du 2 au 5 juillet 2014 et le deuxième à Bonn (Allemagne) du 8 au 12 septembre 2014, afin d'élaborer à la fois le document de cadrage, conformément aux procédures d'élaboration des produits de la Plateforme énoncées dans l'annexe de la décision IPBES-2/3 (IPBES/2/17), et le guide préliminaire de l'évaluation méthodologique. La présente note constitue le document de cadrage pour examen par la Plénière à sa troisième session. Le guide préliminaire figure dans le document IPBES/3/INF/7.

II. Portée, bien-fondé, utilité et hypothèses

A. Portée

2. L'objectif de l'évaluation méthodologique est d'évaluer les diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits pour les êtres humains, y compris la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, conformément aux objectifs de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Ce processus comprend une évaluation des approches et méthodes de détermination de la valeur; la

* IPBES/3/1.

définition des moyens de reconnaître, d'intégrer et de concilier les divers concepts et les multiples valeurs, ainsi que les approches et méthodes de détermination de la valeur, afin de faciliter la prise de décisions par les parties prenantes concernées en tant que détenteurs et fournisseurs de savoirs; l'analyse de l'applicabilité des approches et méthodes de détermination de la valeur à la prise de décisions; et une évaluation des lacunes relatives aux connaissances et aux données, des incertitudes et des besoins en matière de renforcement des capacités. Cette évaluation s'appuiera sur les connaissances existantes, en tenant compte de la diversité des visions ontologiques, épistémologiques et éthiques du monde, et examinera un ensemble de moyens pratiques de reconnaître, d'intégrer et, si possible, de concilier différentes approches et méthodes de détermination de la valeur et différentes conceptions des valeurs faisant l'objet de l'évaluation.

B. Bien-fondé

3. La détermination de la valeur de la nature et de ses bienfaits constitue un processus essentiel à l'appui de l'élaboration de politiques car elle permet aux parties prenantes de différents secteurs, telles que les gouvernements, les organisations de la société civile, les communautés locales et les organes du secteur privé, de prendre des décisions en connaissance de cause concernant la gestion des écosystèmes terrestres et marins. Cependant, dans les pratiques décisionnelles et le cadre institutionnel actuels, la priorité est accordée aux valeurs de marché avant toutes les autres valeurs et, par conséquent, les approches actuelles de la détermination de la valeur ne rendent pas convenablement compte de la complexité et de l'hétérogénéité des valeurs en question.

4. Par conséquent, une évaluation critique des avantages, inconvénients et lacunes des approches et méthodes de détermination de la valeur employées par différents systèmes de connaissances et disciplines pour conceptualiser -ou identifier et mesurer- les multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits pour les êtres humains, y compris la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, renforcera la base de connaissances et facilitera l'élaboration d'outils d'aide aux politiques et de mesures de renforcement des capacités. Elle permettra, en outre, d'éclairer la révision du guide préliminaire. Cette évaluation méthodologique constitue également un élément essentiel des évaluations thématiques, sous-régionales, régionales et mondiales de la Plateforme.

C. Utilité

5. L'évaluation contribuera à apporter une compréhension exhaustive des concepts, approches et méthodes de détermination de la valeur et de la manière dont la détermination de la valeur est effectuée, ainsi que de l'applicabilité de ces concepts à la prise de décisions; à réviser les orientations sur la manière de déterminer la valeur dans le cadre des évaluations thématiques, sous-régionales, régionales et mondiales; et à approfondir l'élaboration d'outils qui pourront être utilisés par un ensemble de parties prenantes, notamment les gouvernements, la société civile, les peuples autochtones et les organismes du secteur privé, afin d'incorporer des valeurs culturelles, écologiques, économiques et sociales, ainsi que des valeurs globales, autochtones ou ayant trait à la santé humaine, dans leurs processus décisionnels.

6. Par conséquent, l'évaluation facilitera la réalisation cohérente des évaluations mondiales, régionales, sous-régionales et thématiques et sera axée sur la pertinence des conclusions pour un ensemble de parties prenantes, y compris les communautés dans leur propre cadre biophysique, économique et culturel.

D. Hypothèses

7. Le succès de l'évaluation repose sur les hypothèses suivantes : les gouvernements désigneront un ensemble approprié et équilibré d'experts multidisciplinaires composé de scientifiques représentant un éventail de disciplines, telles que l'anthropologie, l'écologie, l'économie, la géographie, la philosophie, la politique, la psychologie et la sociologie, de parties prenantes et praticiens détenteurs et fournisseurs de savoirs pertinents (y compris des organisations non gouvernementales, des décideurs et des experts du secteur privé) et de détenteurs de savoirs traditionnels, autochtones ou locaux de tous les continents issus d'une grande variété de traditions culturelles. En outre, les gouvernements sont encouragés à désigner un pourcentage significatif d'experts ayant participé à la rédaction du guide préliminaire et à l'élaboration du document de cadrage, afin de garantir la continuité nécessaire du processus. Les experts seront choisis par le Groupe d'experts multidisciplinaire, conformément aux procédures d'élaboration des produits de la Plateforme.

8. Il est en outre essentiel que les auteurs de l'évaluation aient accès aux publications nécessaires ayant fait ou non l'objet d'un examen par les pairs et aux contributions des détenteurs de connaissances autochtones et locales et des praticiens. Le groupe d'appui technique et les coprésidents du rapport posséderont un ensemble de compétences appropriées et consacreront une grande partie de leur temps à aider le groupe d'auteurs dans ses travaux, conformément aux procédures d'élaboration des produits de la Plateforme. Le rapport d'évaluation s'appuiera sur le cadre conceptuel de la Plateforme, adopté par la Plénière dans sa décision IPBES-2/4 et figurant dans l'annexe à cette décision, et sur les travaux du groupe d'experts sur le guide préliminaire.

9. Une coordination et une collaboration continues seront entretenues avec les initiatives pertinentes. Le groupe d'auteurs mènera ses travaux lors des réunions de gestion et au cours de trois réunions en face à face, dont les coûts sont exposés ci-dessous, ainsi que par le biais de téléconférences régulières et d'autres modes de communication au sein des groupes responsables des différents chapitres et entre ces groupes.

III. Descriptif des chapitres

10. L'évaluation complète sera présentée dans un résumé à l'intention des décideurs et dans un rapport comprenant les sept chapitres décrits ci-dessous. Chaque chapitre comprendra un résumé analytique et, le cas échéant, des conclusions robustes; les incertitudes et les lacunes concernant les données seront exposées en détail dans chaque chapitre, au besoin.

11. Le chapitre 1 consistera en une introduction décrivant le lien entre les valeurs elles-mêmes, le processus suivi pour leur détermination et la prise de décisions résultante, conformément au cadre conceptuel de la Plateforme. Il se penchera sur le processus général de cadrage et d'estimation des valeurs ainsi que sur les approches et méthodes de détermination de la valeur, en accordant toute l'attention requise à l'irréversibilité de l'appauvrissement de la biodiversité et à l'urgence connexe de ce processus. Il expliquera comment le rapport d'évaluation entend dépasser l'état de l'art en termes de modes de conceptualisation des valeurs et les approches et méthodes de détermination de la valeur, en intégrant un large éventail des diverses perspectives associées à différents systèmes de connaissances et visions du monde ainsi qu'en examinant et en évaluant les moyens de concilier ces différentes perspectives.

12. Le chapitre 2 étudiera les différents modes de conceptualisation des valeurs et des processus de détermination de la valeur et évaluera l'ampleur de leurs différences et la possibilité de synergies entre eux, afin d'appuyer la prise de décisions responsables et en connaissance de cause. Pour cela, il recensera la diversité des visions ontologiques, épistémologiques et éthiques du monde et la pluralité des valeurs et systèmes de valeurs. En outre, le rapport d'évaluation examinera et évaluera les différentes approches de la conceptualisation des valeurs, y compris les différents types et typologies des valeurs elles-mêmes.

13. Le chapitre 3 examinera et évaluera les modes de formation des valeurs et les facteurs et dynamiques d'évolution de ces valeurs, y compris à différentes échelles spatiales, temporelles et d'organisation sociale. Il examinera et évaluera les interdépendances entre l'évolution des valeurs et les modifications anthropiques et non anthropiques du milieu naturel, la manière dont la nature procure des bienfaits aux êtres humains, les évolutions des actifs anthropiques (tels que définis dans le cadre conceptuel), les institutions, la gouvernance et les autres facteurs indirects, tels que définis dans le cadre conceptuel de la Plateforme. Dans ce contexte, il examinera et évaluera l'importance de faire évoluer les valeurs et les possibilités d'apprentissage social, ainsi que les limites de cet apprentissage, et de délibération comme processus de formation et d'évolution des valeurs. Des questions structurelles, telles que celles du pouvoir, de l'équité et de l'inclusion, de la pauvreté et de l'accès aux bienfaits de la nature, seront examinées et évaluées en rapport avec la formation et l'évolution des valeurs.

14. Le chapitre 4 examinera et évaluera une série d'approches et méthodes de détermination de la valeur correspondant à divers systèmes de connaissances et traditions intellectuelles. Il est prévu de consacrer des sections distinctes aux types d'approches et méthodes suivants :

- a) Biophysiques et écologiques;
- b) Culturelles et sociales;
- c) Économiques;
- d) Globales et fondées sur les savoirs autochtones et locaux;
- e) Axées sur la santé publique.

Les avantages et inconvénients de chaque approche et méthode de détermination de la valeur seront examinés et évalués. Le chapitre soulignera en quoi les différentes approches et méthodes de détermination de la valeur sont bien développées et comment les lacunes au plan des connaissances et les incertitudes existantes sont liées à l'applicabilité des différentes approches et méthodes de détermination de la valeur à diverses échelles, dans différents contextes sociaux et écologiques et selon diverses visions du monde. Il fournira également les éléments d'un cadre pour les études et évaluations axées sur la détermination de la valeur, depuis le cadrage jusqu'à la prise de décisions.

15. Le chapitre 5 examinera et évaluera les diverses manières dont il serait possible d'intégrer et de concilier les différentes approches et méthodes de détermination de la valeur et évaluera également les possibilités et limites en la matière. À cette fin, ce chapitre tiendra compte de la manière dont les tentatives visant à intégrer et à concilier ces approches et méthodes sont perçues par différents systèmes de connaissances et visions du monde ainsi que des lacunes en matière de connaissances et incertitudes existantes en ce qui concerne les processus d'intégration et de conciliation. Il examinera et évaluera les différences entre les résultats fournis par des approches et méthodes de détermination de la valeur axées sur des valeurs partagées plutôt que sur des valeurs individuelles.

16. Le chapitre 6 évaluera l'applicabilité et la pertinence de différentes approches et méthodes de détermination de la valeur et les perspectives d'intégration dans l'aide à la décision, la gouvernance et l'élaboration de politiques à divers niveaux et dans différents contextes, y compris par les communautés autochtones et locales, et dans les domaines privé et public. Ce chapitre évaluera comment la détermination de la valeur peut contribuer aux changements institutionnels nécessaires afin d'améliorer la prise de décisions concernant la lutte contre l'appauvrissement irréversible de la biodiversité. Il examinera et évaluera les possibilités et les obstacles en matière d'adoption de politiques.

17. Le chapitre 7 évaluera les capacités actuelles et identifiera les besoins en matière de renforcement des capacités et, en collaboration avec les équipes spéciales de la Plateforme, présentera des stratégies et des procédures pour y répondre, notamment en recensant les besoins en termes de connaissances et de données qu'il faudra satisfaire afin d'appliquer les conclusions à la prise de décisions à différentes échelles et dans divers contextes. En collaboration avec les équipes spéciales de la Plateforme, une grande attention sera accordée aux besoins de renforcement des capacités des décideurs et des gouvernements, des détenteurs de savoirs autochtones et locaux et de la communauté scientifique, afin de favoriser une compréhension mutuelle.

18. Le rapport d'évaluation comprendra également un glossaire des principaux termes.

IV. Principales informations à évaluer

19. L'évaluation portera sur des informations tirées de revues pratiquant l'examen collégial, d'ouvrages, d'évaluations nationales et internationales, de rapports de gouvernements, d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales nationales ou internationales et des savoirs autochtones et locaux, conformément aux recommandations de l'équipe spéciale sur les systèmes de connaissances autochtones et locaux,¹ concernant les méthodes et les procédures relatives à la participation des détenteurs de ces savoirs, des communautés autochtones et des parties prenantes.

V. Structure opérationnelle

20. La structure opérationnelle comprendra un groupe d'appui technique, composé d'un administrateur à plein temps ou équivalent plein temps. Deux coprésidents, 80 auteurs et 14 éditeurs-réviseurs seront choisis par le Groupe d'experts multidisciplinaire, conformément aux procédures d'élaboration des produits de la Plateforme.

21. Le chef du groupe d'appui technique, les deux coprésidents et un auteur coordonnateur principal par chapitre, ainsi qu'un représentant du Groupe d'experts multidisciplinaire et un membre du Bureau, participeront aux réunions de gestion.

¹ Établie par la Plénière dans sa décision IPBES-2/5.

VI. Déroulement et calendrier des travaux

22. Le déroulement et le calendrier des travaux proposés pour l'établissement du rapport d'évaluation méthodologique sont résumés dans le tableau ci-dessous :

<i>Calendrier</i>		<i>Actions</i>
2015	Janvier	La Plénière, à sa troisième session, examine et approuve le cadrage initial préparé par le groupe d'experts sur les diverses conceptualisations des multiples valeurs de la nature et de ses bienfaits, y compris la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques, en coordination avec le Groupe d'experts multidisciplinaire et le Bureau.
	Mi-janvier à mi-mars	Le Groupe d'experts multidisciplinaire, par l'intermédiaire du secrétariat, invite les gouvernements et les autres parties prenantes à désigner des experts (coprésidents du rapport, auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux, éditeurs-réviseurs du rapport) pour réaliser l'évaluation sur la base des résultats du cadrage initial approuvé par la Plénière.
	Mi-mars à début avril	Le Groupe d'experts multidisciplinaire choisit les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux, les auteurs principaux et les éditeurs-réviseurs, en appliquant les critères énoncés dans la décision IPBES-2/3.
	Avril-juin	Le groupe d'appui technique est mis en place et les réunions de gestion sont organisées (groupe d'appui technique, coprésidents, un auteur coordonnateur principal par chapitre).
	Fin juin	La première réunion des auteurs est tenue afin d'élaborer un plan annoté ainsi que les sections et les chapitres et d'attribuer les rôles et les responsabilités dans la rédaction.
	Juillet-octobre	Un premier projet de rapport d'évaluation est rédigé.
	Deuxième semaine de novembre	Une réunion de gestion est tenue afin de finaliser le premier projet de rapport d'évaluation en vue du processus d'examen par les experts.
	Décembre 2015-janvier 2016	Le processus ouvert d'examen collégial par les experts se déroule.
2016	Début mars	La deuxième réunion des auteurs est tenue afin de se pencher sur les observations formulées lors de l'examen et de préparer le deuxième projet de rapport d'évaluation et un premier projet de résumé à l'intention des décideurs.
	Mars-avril	Le deuxième projet de rapport d'évaluation et le premier projet de résumé à l'intention des décideurs sont rédigés.
	Mai-juin	Le deuxième projet de rapport d'évaluation et le premier projet de résumé à l'intention des décideurs sont examinés par les gouvernements et par les experts.
	Août	La troisième réunion des auteurs est tenue afin de se pencher sur les observations formulées lors de l'examen et de préparer le projet final de rapport d'évaluation et le projet final de résumé à l'intention des décideurs.
	Août-septembre	Le projet final de rapport d'évaluation et le projet final de résumé à l'intention des décideurs sont rédigés.
	Début octobre	Une réunion de gestion est tenue afin de finaliser le rapport d'évaluation et le résumé à l'intention des décideurs.
	20 octobre	Les documents finaux sont transmis au secrétariat en vue de leur édition et de la traduction du résumé à l'intention des décideurs.
	20 octobre-décembre	Les coprésidents, les auteurs coordonnateurs principaux et 10 auteurs principaux clés révisent le document d'orientation.
	Fin novembre	Les documents sont communiqués à la Plénière à sa cinquième session (six semaines avant la session).
Fin décembre	Les gouvernements transmettent au secrétariat, par écrit, des observations sur le résumé à l'intention des décideurs en vue des préparatifs de la cinquième session de la Plénière.	
2017	Janvier	La cinquième session de la Plénière a lieu.

VII. Coûts estimatifs

23. Le tableau ci-dessous présente les coûts estimatifs de la réalisation de l'évaluation méthodologique et de l'établissement du rapport correspondant.

<i>Année</i>	<i>Éléments de coût</i>	<i>Hypothèses</i>	<i>Coûts (en dollars des États-Unis)</i>
2015	Première réunion de gestion	Réunion virtuelle (visioconférence)	0
	Première réunion des auteurs (80 participants : coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 4 membres du Groupe d'experts multidisciplinaire/Bureau et 1 membre du personnel d'appui technique)	Coûts de la réunion (1 semaine, 85 participants) (25 % en nature)	15 000
		Voyages et indemnités journalières de subsistance (64 x 3 750 dollars)	240 000
	Deuxième réunion de gestion	Réunion virtuelle (visioconférence)	0
		N.a.	0
Appui technique	1 poste d'administrateur équivalent plein temps (50 % en nature)	75 000	
2016	Deuxième réunion des auteurs (35 participants : coprésidents et auteurs coordonnateurs principaux + 14 éditeurs-réviseurs, 4 membres du Groupe d'experts multidisciplinaire/Bureau et 1 membre du personnel d'appui technique)	Coûts de la réunion (1 semaine, 35 participants) (25 % en nature)	10 000
		Voyages et indemnités journalières de subsistance (27 x 3 750 dollars)	101 250
	Troisième réunion des auteurs (80 participants : coprésidents, auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux + 14 éditeurs-réviseurs, 4 membres du Groupe d'experts multidisciplinaire/Bureau et 1 membre du personnel d'appui technique)	Coûts de la réunion (1 semaine, 100 participants) (25 % en nature)	18 750
		Voyages et indemnités journalières de subsistance (75 x 3 750 dollars)	281 250
	Troisième réunion de gestion et réunion des auteurs pour réviser le document d'orientation	Coûts de la réunion (1 semaine, 40 participants)	10 000
		Voyages et indemnités journalières de subsistance (30 x 3 750 dollars)	112 500
	Communication et sensibilisation (résumé à l'intention des décideurs (10 pages) et rapport (200 pages))	Traduction du résumé à l'intention des décideurs dans toutes les langues officielles de l'ONU, publication et activités de sensibilisation	117 000
Appui technique	1 poste d'administrateur équivalent plein temps (50 % en nature)	75 000	
2017	Participation à la cinquième session de la Plénière des deux coprésidents et d'un auteur coordonnateur principal par chapitre	Voyages et indemnités journalières de subsistance (7 x 3 750 dollars)	26 250
Total			1 082 000

VIII. Communication et sensibilisation

24. Le rapport d'évaluation et son résumé à l'intention des décideurs seront publiés et mis à disposition sur le site Internet de la Plateforme (www.ipbes.net). Le résumé à l'intention des décideurs sera, en outre, traduit dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. Conformément à la stratégie de communication de la Plateforme, des forums internationaux pertinents seront identifiés et les conclusions du rapport et le résumé à l'intention des décideurs y seront présentés. En outre, les conclusions du rapport d'évaluation seront adaptées aux besoins des différents groupes d'utilisateurs identifiés dans la stratégie de communication.

IX. Renforcement des capacités

25. Les activités de renforcement des capacités seront organisées conformément au plan de mise en œuvre de l'équipe spéciale sur le renforcement des capacités, dans des domaines tels que la mise en œuvre du programme de bourses.
